

PAS DE JOLI MOIS DE MAI POUR L'INCESTE

Dorothee Dussy
Association AREVI (Action/Recherche et Echanges entre Victimes de l'Inceste)

Parlons de l'inceste

Environ 10 % des filles sont abusées sexuellement au cours de leur enfance, et dans plus de trois quarts des cas, au sein même de leur famille. Environ une petite fille sur dix ? Le calcul est simple : cela signifie que vous avez forcément aujourd'hui autour de vous une collègue, ou une amie, ou une (ex)-amante qui a été violée dans son enfance.

Au moins une, probablement plusieurs, c'est statistique. Et alors ? Vous penserez peut-être ; à l'âge qu'on a pour lire Lesbia Magazine, ces petites filles sont devenues adultes et cette histoire est derrière elles. Collectivement, en tout cas, c'est le point de vue qui prévaut si l'on en prend pour preuve le peu d'écho médiatique que suscite la question.

Dans ce dossier sur l'inceste, présenté sur deux numéros du journal, LM invite ses lectrices à réfléchir autrement.

Dans cette première partie du dossier, la parole est d'abord donnée aux victimes.

Pour en finir avec les idées reçues, quelles qu'elles soient, ou tout simplement pour lever l'ignorance, cinq femmes témoignent de ce qu'est une enfance incestuée et de la vie qui en découle. Livrant pour LM les résultats d'une étude quantitative inédite, un second article (cf. Marc Shelly) met en regard l'abus sexuel précoce et l'orientation sexuelle.

Dans le prochain numéro de LM, la seconde partie du dossier abordera les effets médicaux et psycho-sociaux de l'inceste, et les problèmes que pose la réponse judiciaire à cette question, en France.

La semaine dernière, je ¹ demande à mon beau-frère des nouvelles de ma sœur. Elle passe, ou plutôt, elle re-passe pour la troisième fois, le permis de conduire. Elle a 33 ans, elle est enceinte de son premier enfant et elle s'est dit que ce serait plus pratique de pouvoir conduire une voiture, le bébé venu. "Elle a du mal pour le code", m'explique-t-il ; "elle sait ce qu'il faut répondre mais elle ne peut pas dire la vérité. La première question, elle sait encore, mais après, c'est le brouillard, elle ne pourrait même plus dire comment elle s'appelle..." Scène de la vie quotidienne d'une victime d'inceste, dont voici pour sensibiliser sans brutalité, un exemple de moindre effet. La première vérité que ma sœur n'a pas pu dire remonte à l'âge où l'on apprend à parler. A ce moment là, depuis quelques années encore, notre grand-père me violait devant elle. Elle a tout vu, il lui a imposé le silence, elle s'est tue. Silence auprès de nos parents, silence à l'école : ma sœur n'a jamais pu passer un examen.

Le silence meurtrier

Le silence, que l'on retrouve dans tous les témoignages de victimes d'inceste, est une règle familiale respectée par tous et qui fait le terreau de la situation incestueuse. Davantage encore, c'est la clé de voûte de l'édifice, cause d'un conditionnement absolu qui transforme les victimes d'inceste en Titanic, bateaux navigant quelle que soit leur direction dans un univers semé d'icebergs. Imposé par la menace : "Si tu parles, je te tue", ou par la contrainte : "Il me mettait la main sur la bouche" ; le silence est parfois déjà une habitude quand survient le premier viol incestueux : "Toute petite, mon frère m'en voulait. Il était exécutable avec moi. Il me disait qu'il me tuerait ou qu'il tuerait ma mère. Ou bien il me tapait dessus, il me donnait des coups de pieds, et après, il venait s'excuser ; j'étais perdue avec ça" explique Bérénice, 39 ans. Ou bien encore, presque au contraire, le silence s'enracine dans une histoire écorchée par l'absence. Le secret de Victoire s'est installé ainsi, à son initiative selon elle, parce que son père lui avait manqué, et que quand elle a eu l'occasion de le voir, quand bien même il a abusé d'elle : "j'ai rien dit à ma mère, en

rentrant. Je ne voulais rien perdre de ce père là".

Dans certaines familles, rien ne vient jamais rompre le silence, c'est ce qu'évoque Mina: "Je n'ai jamais parlé de cette histoire au sein de ma famille, je suis partie quand j'étais en première. J'ai pris toutes mes affaires et je ne suis jamais revenue". C'était il y a trente ans. Dans la famille de Cécile, comme il arrive fréquemment, une circonstance particulière de la vie familiale - sorte de déclencheur - lui a fait lever le secret. "Je n'en ai parlé qu'une seule fois à mon père. C'était il y a deux ans, quand il était dans le coma. Je suis allée voir ma sœur, et je lui ai expliqué pourquoi je faisais ça, pour accompagner mon père dans le coma, pour lui permettre de partir. Ma sœur a accepté de répondre à mes questions en me demandant de ne rien dire à la famille". Un contexte suffisamment favorable à Cécile pour qu'il entraîne cette révélation ne s'est pas présenté tout de suite, puisqu'elle a aujourd'hui 45 ans. S'adressant à son père dans le coma, Cécile s'est autorisée à briser le silence auprès de lui dans une situation qui limitait d'emblée, en quelque sorte, la portée et les conséquences des paroles dites. Dans un autre genre, la rupture du silence peut-être temporaire, gageure ramenée au champ des possibles grâce à nos mécanismes de défense psychiques. Artémis explique bien ce principe : "J'ai beaucoup de mal à donner un cadre précis parce que j'ai occulté l'affaire jusqu'à mes 50 ans. Ça m'est revenu quand ma fille était hospitalisée en psychiatrie à l'hôpital The-non, pour anorexie. On était en voiture et j'ai dit à mon autre fille : " je crois que mon père était un pédophile ". [Devant sa réaction] j'ai été gagnée par le syndrome de pierre, j'ai immédiatement réocculté, tout en étant gagnée par une souffrance inouïe. Quelques temps plus tard, je suis allée à l'hôpital de jour en disant " mon père m'a violée ", tout en ne sachant pas pourquoi je disais ça".

Hormis le fait que si on ne se souvient de rien, on ne peut pas témoigner... il n'y a pas d'effets spécifiques au type d'amnésie qu'a développé Artémis, et qu'on peut comprendre comme une forme aggravée de déni des abus subis.

Même le fait qu'on ignore ce qui nous rend la vie si difficile n'est pas spécifique à une stratégie psychique de survie telle que l'amnésie. Même sans défaillance de la mémoire, il faut en fait un long travail sur soi pour établir le lien entre l'inceste vécu enfant et la douleur incessante dans la vie d'adulte. Et mise au point d'importance : contrairement à ce qu'on pourrait hâtivement imaginer, ce ne sont pas uniquement des victimes amnésiques qui, pour celles qui ont à leur tour des enfants, les confient à leur propre abuseur.

Paroles à lire

Cette longue place concédée au silence, à l'image de ce que familles et société imposent aux victimes, incite à se demander ce que celles-ci ne peuvent, ou ne veulent pas dire, concrètement. Sur ce point, les termes génériques utilisés dans les livres de loi, au nombre desquels "viols", "agressions sexuelles", "atteintes sexuelles", etc. sont trompeurs. Notamment parce qu'ils réduisent une somme d'horreurs à un mot ou à une catégorie d'infraction. Et lorsqu'ils sont désincarnés, selon que l'on a été violée ou non, les mots ne sont pas investis du même sens. Il n'y a qu'en restituant les récits de viols incestueux, tels qu'ils sont dits, que cette notion se mâtime de réalité. Ainsi, pour qu'émerge la réalité dissimulée sous l'ignorance ou les éventuelles idées reçues, Cécile, Mina, Victoire, Bérénice et Artémis témoignent :

Cécile est la cadette d'une famille de cinq enfants. "Je partageais une chambre avec mes deux sœurs, et mes deux frères étaient dans l'autre chambre. Mes parents se sont mariés deux fois ensemble. Mon père était très infidèle, et après la naissance du deuxième enfant, ils ont divorcé. Le temps que le divorce soit prononcé, en fait, le troisième enfant était déjà en route et ils se sont remariés, ma sœur et moi, on est nées ensuite. C'était un couple de convenance, mon père était toujours absent. Ma mère n'a plus travaillé, après la naissance du troisième, et elle ne voulait plus d'enfant. Elle a eu une grave dépression, elle avait des phobies. J'avais 5 ans, et ma sœur 14. Je situe à peu près là le début, quand ma mère a été internée trois mois à l'hôpital psychiatrique. Mon père s'enfermait

le soir des heures dans la salle de bains avec ma sœur aînée. Et personne ne disait rien. (...) J'ai dû poser des questions à ma sœur, qu'elle a éludées. J'ai senti qu'il y avait danger. A 18 ans elle est tombée enceinte, d'un homme marié. Mon père a dit "ça fait rien, tu gardes l'enfant, on se débrouillera". Et de fait, il devait lui faire du chantage et se croire autorisé d'aller plus loin puisqu'il l'acceptait avec son enfant".

Aujourd'hui, Mina a 49 ans. " Mon père était très violent. J'avais 5 ans et demi quand ça a commencé. Je ne sais pas pourquoi, il me frappait tout le temps. Mes parents se disputaient et j'allais consoler ma mère qui pleurait tout le temps. La première fois, ça s'est passé parce que j'avais la grippe. Avec mon frère, on était dans la même chambre. Il a un an de moins que moi. Mon père était là, j'étais au lit et j'avais froid, alors il m'a mise sur ses genoux pour me réchauffer. Ma mère était là, puis elle est sortie, ce devait être 11h du soir. J'ai fini par m'endormir. Il a commencé à me caresser, ça m'a réveillée. Il m'a mis la main sur la bouche. J'ai crié ; mon frère est venu voir. Mon père l'a mis sur moi pour qu'il voit ce qui se passe. Après, les autres fois, de temps en temps, mon frère venait voir, il faisait avec ses doigts. Dans mon souvenir, lui n'est pas passé à la casserole. Mon père me disait que c'était normal qu'il fasse ça. Il montrait mes deux trous à mon frère, il lui disait que les filles, c'était fait pour ça. Après, il s'est débrouillé pour que cela se passe en pleine nuit. Mon père était poilu comme un singe, il transpirait beaucoup. Tous les matins ou presque, mon lit était trempé.. Il prenait son pied : me déversait du sperme dessus, il me le faisait avaler, après les fellations. J'ai redoublé mon CM2. J'ai réfléchi, je me suis dit que j'allais faire allemand, pour quitter mon patelin. Les derniers temps, je lui rentrais dedans et je lui disais " tu me toucheras plus, je te tuerai ". Ça s'est arrêté quand je suis entrée en pension, j'avais 11 ans. Et puis ça a coïncidé avec le moment où j'ai eu une chambre à moi, qui fermait à clé. A 18 ans, j'ai emprunté une voiture, et j'ai profité de l'absence de mes parents pour passer prendre toutes mes affaires. Je n'ai pas passé le bac, j'avais trouvé un boulot, je suis partie définitivement".

Autre histoire de père violeur, celle de Victoire : " Ma mère voulait émigrer, elle voulait aller à Paris, terre promise. Mes parents se sont quittés sur un quai de gare en se promettant de se revoir. J'avais 3 ans, et j'ai attendu mon père. Une ou deux fois, il est venu. Je le confondais avec la fée, le prince charmant, le bon Dieu. Il venait entre deux avions, ne restait jamais plus de quelques heures. Un jour, il est venu, il est resté une heure, et il a dit à ma mère : " le mois prochain, je ne travaille pas. Si elle veut venir, je la prends une semaine ". Je passais en sixième, c'était l'été. (...) Tout était extatique jusqu'à la première ou la deuxième nuit, où je me suis lovée dans ses bras. Il a commencé à me caresser, il a descendu sa main. Et quand il m'a mis la main sur un espèce de truc mou, je savais que c'était pas normal. Je lui ai dit d'aller prendre une douche, ce qu'il a fait, mais ça n'a rien changé. Il marmonnait que c'est parce que sa femme n'était pas là. (...) Après, c'est flou, je ne me souviens plus de la fin des vacances (...). Après, amnésie pour l'année de sixième, et tout m'est revenu en cinquième, la connotation sexuelle. Mais je ne lui en voulais pas. Sauf que j'ai commencé à frapper mon petit frère et à être ouvertement hostile à ma mère. J'étais sadique avec lui ; j'étais obligée de m'enfermer dans la cuisine pour ne pas céder à l'envie de lui faire mal. J'ai aussi commencé à développer une inhibition par rapport au travail. Jusque là, j'avais très bien réussi, donc j'ai pu tenir un moment encore sur ma lancée scolaire. Quand j'ai eu 16 ans, je suis retournée en Norvège pour le voir (...) puis à 18 ans. J'étais dans une démarche de séduction. En tant que femme, je pense qu'inconsciemment je me disais que j'avais plus de chance qu'en tant qu'enfant. Il était fuyant. (...) Un jour, je l'appelle, ou lui, et il me dit " viens me rejoindre à Berlin ". j'arrive à Berlin, il n'avait pris qu'une seule chambre, avec un seul lit ; j'avais 20 ans. J'avais déjà consommé un max de mecs et je pouvais baiser tout le monde et n'importe comment. J'étais dans la prédation. Pour moi, obtenir de l'attention de la part d'un homme, c'était séduire. A Berlin, re-trou noir ; j'ai le souvenir de moi dans le bar de l'hôtel. Je l'ai poussé à finir ce qu'il avait commencé. (...) Après, je me suis fait quelques semaines d'héroïne, d'al

cool, puis j'ai appelé le psy le plus proche de chez moi. S'en sont suivies des années d'errance totale, où j'essayais d'arrêter l'héro. J'étais devenue la maîtresse épisodique de mon père. Quand il appelait, j'y allais, et je faisais ce qu'il voulait, avec horreur.

A l'époque, le gramme d'héro était très cher. J'ai commencé à faire payer les mecs, ça faisait une sorte de réseau. Je sortais pas mal, je connaissais des Arabes qui avaient du pognon. Entre 1985 et 1990, mon truc, c'était de bosser et de vivre ; et pour arrondir les fins de mois, je faisais ça le week-end. (...) Après, j'ai changé de vie, mais j'avais juste du mal à arrêter l'héro et mon père. Mon père voulait continuer, il qualifiait cette relation de pharaonique, il avait le culte du secret. Petit à petit, ça s'est espacé, puis arrêté, par volonté et avec mon psy."

Il n'y a pas d'âge minimum pour être maltraité(e), violé(e), torturé(e), ce dont témoigne encore le récit d'Artémis. Ses parents se sont rencontrés juste après la guerre par l'intermédiaire d'une marieuse. Son père rentrait de Mathausen, où il avait été transféré d'un camp de prisonnier après s'être fait prendre en flagrant délit de sabotage. Ils se sont mariés, et Artémis est née en 1947 : "je pense que ça a commencé quand j'étais bébé, je ne parlais pas. Il se branlait sur moi en m'écrasant la tête dans l'oreiller. Je ne sais pas pourquoi, je pense que ça s'est arrêté quand j'avais 7 ou 8 ans. Il me mettait ma tête dans ses fesses. Un étou de fer, c'est sa dureté qui me revient. Je me cogne encore là où il serrait, je me fais les mêmes bleus aux bras, aux cuisines. Le truc, c'est que sans lui, socialement, on n'était rien, il ramenait le fric. Il m'a sodomisée, me tirait les cheveux. Je n'ai aucun souvenir des opérations de nettoyage.

Je pense que je sais quand ça s'est arrêté ; peut-être qu'il s'est dit que ça allait trop loin. [Des amis de la famille] m'avaient emmenée chez des cousins à eux, à Bures sur Yvette, et dans la journée, sans m'en rendre compte, j'avais déféqué sur moi... l'horreur. Je n'ai rien osé dire avant d'être rentrée à la maison. Sur le trajet du retour, dans la voiture, les autres enfants disaient que ça puait, et moi aussi avec eux. (...) Quelques temps après, j'ai commencé à avoir de l'eczéma derrière la tête ; ça a

duré jusqu'à 38 ans, quand j'ai commencé une thérapie. Je sanglotais en disant que j'étais assailli par la gestapo, prise en tenaille. Ça marinait en boucle, et rien d'autre ne me revenait, à ce moment là.

J'ai été mariée deux fois ; je vivais avec le mythe de la famille, et j'avais la maternité dans les tripes. Je ne voulais surtout pas faire revivre à mes enfants ce que j'avais vécu, même si je ne savais pas ce que j'avais vécu. "

Il n'y a pas que les pères qui soient les seuls coupables possibles d'un abus sexuel intra-familial. N'importe quel homme ou n'importe quelle femme de la famille peut être le (la) violeur(euse), quel que soit son lien de parenté avec un enfant. Bérénice a 39 ans : "(...)

J'avais 7 ou 8 ans quand mon cousin a commencé ; il avait 15 ans. Il était bon élève, pas timide. Il savait comment m'amadouer, m'approcher, il communiquait beaucoup. La fois où il m'a abordée, il se comparait à mon frère, physiquement. Il se servait de mon frère pour faire en sorte que ça paraisse naturel que je me déshabille. Puisque mon frère se déshabillait... Il disait " je suis fort ", il montrait ses muscles. Il contrôlait tout ce qui se passait, c'était très manipulateur.

À la puberté, mon frère s'est mis à avoir des érections. Je me souviens de scènes sexuelles avec lui. Le mercredi, c'était le jour de congé de mes parents. Ils parlaient et je restais seule avec lui. Parfois, il ne me surprenait pas, mais quand on travaillait ensemble, par exemple pour ranger les bouteilles à la cave ; quand on était amené à être ensemble, ça se mettait en place. Il m'approchait.

Je ne sais pas combien de temps ça durait ; parfois, peut être plusieurs heures. C'était purement sexuel. Jamais aucune caresse, pas de tendresse : " entre frère et sœur, on ne s'embrasse pas " disait-il.

Je pense que ça s'est arrêté quand il a eu d'autres partenaires. "

L'aujourd'hui amoureux des victimes

À lire les témoignages qui précèdent, on se doute que la liste des effets possibles de l'inceste est longue, en termes de maladies, de troubles de comportement, de souffrance psychique et de

difficultés sociales. Il est aisément imaginable aussi que, pour des femmes ayant été abusées sexuellement pendant leur enfance, ou bien ayant grandi auprès d'un frère ou d'une sœur abusés, avoir une vie amoureuse harmonieuse relève du miracle. Cécile va dans ce sens : *"pour moi, l'intimité avec un homme est difficile. J'ai du mal avec les contacts physiques, c'est une sorte de répugnance. Ce qui me convient bien, c'est l'idée de l'amour platonique. J'ai une image assez négative des hommes ; je ressens une grande méfiance. Et je me sens devenir très violente quand mon mari veut imposer un point de vue"*. À l'entendre, en revanche, Mina est l'exception qui confirme la règle. Elle n'a pas de problème pour faire l'amour, tout va très bien. L'affirmation est exemplaire d'un effet caractéristique du viol incestueux ; les victimes minimisent. Et de fait, en posant d'autres questions à Mina, il apparaît que depuis vingt ans, elle ne fait plus l'amour la lumière allumée, de peur que les femmes avec qui elle fait l'amour s'aperçoivent des mutilations qu'elle s'inflige, derrière ("c'est granuleux comme des boutons, il fallait que je me gratte. J'ai la même peau que mon père, je voulais l'enlever"). Il apparaît aussi que depuis une quinzaine d'année, Mina a eu peu d'histoires amoureuses, que ces histoires sont de courtes durées. Et depuis une grave dépression nerveuse qu'elle a eue il y a 5 ans, lorsque lui sont revenus l'ensemble des éprouvés associés aux viols, Mina n'a plus eu de partenaire du tout. Idem pour Artémis.

Pour ma part, je crois que j'arrive enfin, à 33 ans, et après cinq ans de psychanalyse intensive, à concilier amour et sexualité, dans la réalité. Jusque là, j'ai vécu alternativement l'un et l'autre. Autour de 18 ans, les alternances étaient simultanées, c'est-à-dire que je vivais d'un côté une histoire d'amour avec une femme, et d'un autre côté j'étais sujette au vagabondage sexuel. Cette expression pudique désigne le fait de coucher avec n'importe qui, en l'occurrence pour moi qui suis lesbienne, avec des hommes, de façon compulsive.

Ne pas pouvoir faire l'amour avec quelqu'un qu'on aime, c'est douloureux, frustrant, injuste et incompréhensible ; pour soi et pour l'autre. Je n'ai pas com-

pris avant longtemps pourquoi le désir ou l'idée même de faire l'amour m'étaient insupportables dès lors que la relation amoureuse s'installait. Et pourtant, c'est justement là que s'aménageait la confusion. Quand on a été d'inceste, l'implacable logique de l'inconscient fait que mêler à la sexualité confiance et amour forme une opération génératrice de danger. Peu importe que l'on soit avec un homme ou avec une femme, puisque le mécanisme psychique prévaut sur la réalité de la situation (du moins tant qu'un travail thérapeutique ne permet pas de l'enrayer).

On aura compris qu'une petite fille violée par une personne de sa famille, une fois adulte, en porte très durablement les séquelles. Aujourd'hui, Bérénice, Cécile, Mina, Victoire, Artémis et moi, nous savons ce qui a compliqué notre vie sociale, notre insertion professionnelle. Nous savons à quoi nous devons l'échec de certaines histoires d'amour interrompues avant l'heure. Mais, on l'aura compris aussi, les dégâts de l'inceste ne concernent pas uniquement la femme qui en a été victime : ils éclaboussent avec force destructive, proches, ami(e)s, enfants, amants, amants. À cause de l'effet traumatique de l'inceste, du déni, de l'amnésie, de la honte, de la puissance de l'interdit social (cela ne doit pas exister, donc ça n'existe pas), enfin, à cause du silence collectif, les personnes de l'entourage d'une victime sont rarement conscientes de faire elles aussi les frais de l'inceste. De fait, pour la plupart des gens, la question, la question ne se pose jamais. Par exemple, qu'en est-il pour vous qui lisez ces lignes ? ■

DD

1. Par souci d'honnêteté vis à vis des lectrices et pour m'éviter une situation schizophrénique, plutôt que de m'inventer un pseudonyme sous lequel je témoignerais, j'ai préféré assumer la double position d'auteur de l'article et de victime d'inceste, d'où le "je" qui émaille le texte. Par ailleurs, pour respecter l'anonymat des personnes qui ont bien voulu témoigner, leurs prénoms ont été changés. Dernière remarque préliminaire : il est toujours bouleversant, pour une victime d'inceste, de raconter son histoire. C'est la raison pour laquelle j'adresse un merci très chaleureux aux cinq femmes qui ont fait l'effort d'un entretien avec moi.